



Randonnées en Neste Barousse

LE MONT ARÈS



DURÉE
4h20mn



DÉNIVELÉ
496m



DISTANCE
15,2km



DIFFICULTÉ
Moyen

Le Mont Arès

DESCRIPTION DE LA RANDO

Village de départ : 65150 Nestier, devant la mairie

Coordonnées GPS : 43.061915 , 0.479338

A partir du village de Nestier, dominé par le Mt Arès et son calvaire, cette balade se déroule au cœur des premières ondulations des Pyrénées. Vous cheminerez aux côtés des pèlerins de St Jacques sur le GR®78 chemin du piémont pyrénéen.

Empruntez la rue à l'angle de la mairie, prendre à droite et à gauche. Suivre tout droit la route, elle devient plus loin un chemin vers les **Poutges**.

Un peu plus loin prendre à gauche un sentier pour rejoindre une route, puis à droite un chemin qui mène à **Touas**. Rejoindre le haut de Hautaget au carrefour de la **Madonne**.

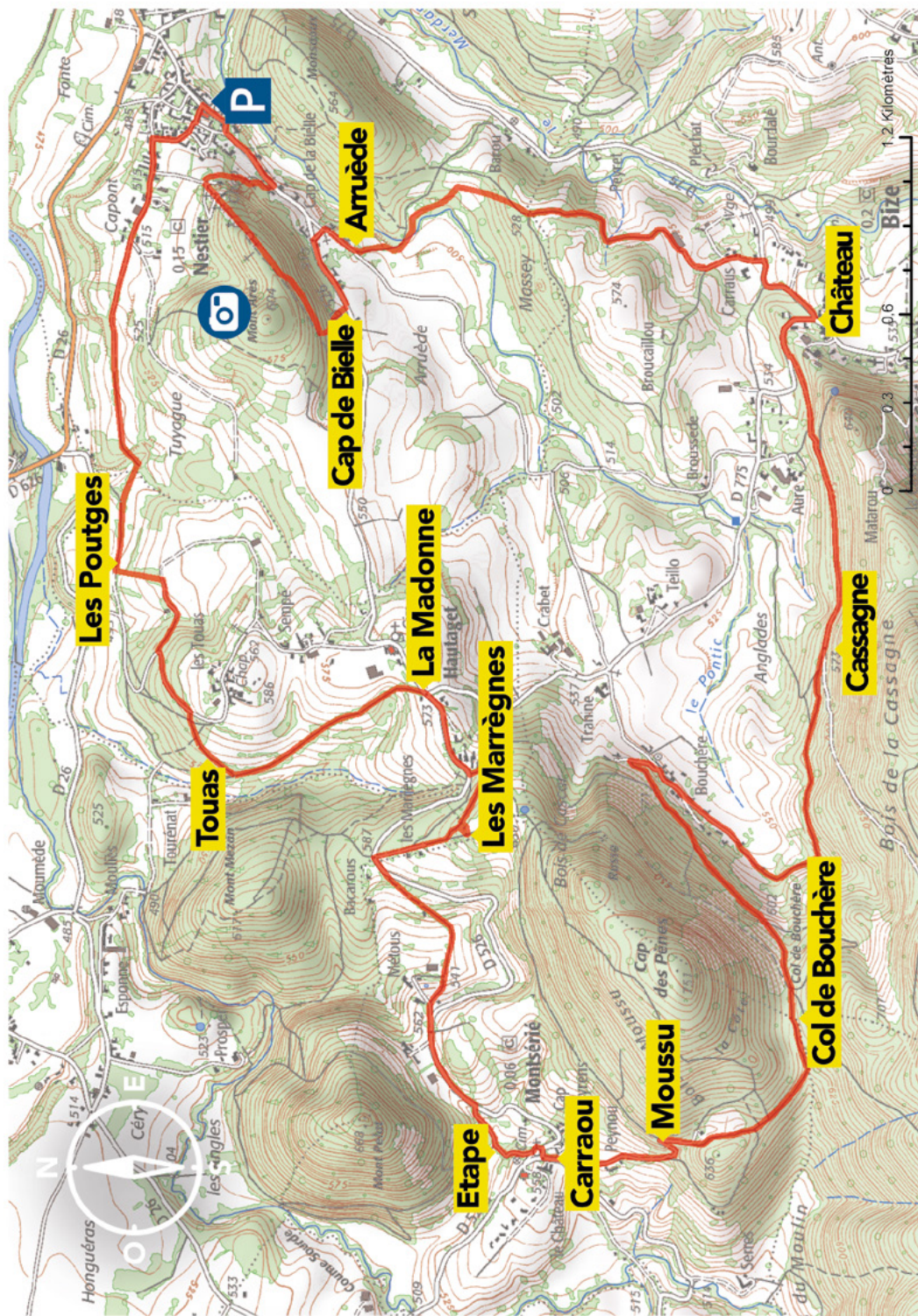
Prendre à droite la route puis à la dernière maison, prendre à gauche le chemin qui monte pour atteindre **Les Marrègnes**. Suivre le cheminement du GR®78 pour descendre à **Etape** puis au gîte de Montsérié.

Remonter à l'église et à la salle des fêtes puis continuer tout droit vers Montsérié et **Carrau** et suivre jusqu'à **Moussu**.

Prendre à droite et continuer jusqu'au **Col de Bouchère**. Rejoindre tout droit la route au hameau de Bouchère, suivre cette route à droite, elle devient un chemin qui contourne les prairies par le sud jusqu'à **Cassagne** puis rejoignez **Château** à l'entrée de Bize.

Emprunter à gauche la D75 et après le virage, prendre le chemin à gauche. Le suivre longuement puis, après avoir franchi un ruisseau, rejoindre une route à **Arruède**. La suivre à droite puis au calvaire à gauche.

A **Cap de Bielle**, monter à droite dans le bois, jusqu'au calvaire du Mont-Arès. Descendre le long des oratoires du chemin de croix, puis descendre à droite par l'ancienne carrière et à gauche pour rejoindre l'église de Nestier



A DÉCOUVRIR : LE CALVAIRE DU MONT ARÈS

Dès l'époque gallo-romaine, un temple dédié à Arès est construit au pied de la colline. Il aurait été détruit par les vandales au Ve siècle. Bâti au XIX^{ème} siècle, Le calvaire est composé de 11 oratoires qui mènent jusqu'à la chapelle "Haute". En 1880, des moines Olivétains, venant de St Bertrand de Comminges commencèrent un monastère. Ce sont les villageois qui, suite aux dégradations ayant eu lieu après la 1^{ère} guerre mondiale, ont restauré et nettoyé le site, classé aux monuments historiques.

Randonnées en Neste Barousse

LES 10 CONSEILS AU RANDONNEUR :

- 1- Restons sur les sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement des espèces et l'érosion
- 2- Ne laissons aucune trace de notre passage, ramassons et ramportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. Soyez volontaire pour préserver l'environnement !
- 3- Partageons les espaces naturels : la randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins, restez attentifs aux autres usagers.
- 4- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- 5- Gardons les chiens en laisse, nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- 6- Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- 7- Laissons pousser les fleurs, elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet !
- 8- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable
- 9- En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux
- 10- Veillons à ce que notre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche, ni celui des riverains.

Préservez nos sites, soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !

Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Grâce au programme **Suric@te**, signalez toute anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr. Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

